

Les subsides

● (1250)

Les ministériels ont déclaré qu'ils allaient fermer 1 700 bureaux de postes ruraux et en regrouper ou en privatiser 3 521 autres. C'est ce que prévoit le plan postal. Nous avons manifesté notre opposition à ce plan au comité. Connaissant le président et les membres du comité, je suis convaincu qu'ils prendront la décision qui s'impose. Je suis certain que lorsque le comité aura remis son rapport, c'est le premier ministre qui devra trancher la question. Je ne sais pas ce qu'il dira. Se lèvera-t-il pour déclarer à la Chambre que la position du comité n'a aucun sens? Je crois qu'il se retrouvera dans une drôle de situation si j'interprète le comité correctement. La Société canadienne des postes devra revoir son plan et revenir sur de nombreuses mesures qu'elle a déjà amorcées au Canada. J'ai la ferme conviction que nous en viendrons là si l'on suit l'orientation donnée par les travaux du comité sous la présidence du député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann). J'ai la certitude d'avoir pris la bonne décision en proposant sa candidature au poste qu'il occupe.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions ou des commentaires? Le député de Peterborough (M. Domm).

M. Domm: Madame la Présidente, j'ai quelques brèves questions à poser au député. J'espère qu'il y répondra aussi rapidement que je les pose. Le député de Gander—Twillingate (M. Baker) peut-il dire à la Chambre combien de jours ont été perdus en arrêts de travail au cours des cinq années qui ont précédé la création de la Société canadienne des postes? Le Parti libéral peut-il nous dire s'il a embauché le président du syndicat des facteurs comme conseiller? Nous avons remarqué que le député de Gander—Twillingate était assis derrière lui et lui passait des notes au cours des audiences du comité. Le député peut-il nous dire si les syndicats accepteront de nouvelles conditions de travail et des réductions de salaire pour que le pays puisse s'offrir une extension du service de livraison à domicile? Le député peut-il nous dire quel est le salaire moyen dans sa propre ville et si ce taux se compare au taux horaire de 14 \$ des postiers? Est-il vrai que le président du syndicat de la Société canadienne des postes a déclaré: «La direction nous paie mais c'est nous qui dirigeons la Société»? Est-il d'accord avec une telle affirmation?

M. Baker: Madame la Présidente, le député demande si j'approuve le taux horaire moyen de 14 \$. Bien sûr que je l'approuve. Certaines de ces personnes méritent beaucoup plus que 14 \$ de l'heure, étant donné que le président, M. Lander, touche près de 200 000 \$. Ce dernier a été nommé par les conservateurs et il veut être augmenté.

Est-ce que je suis en faveur de salaires réduits pour les postiers? Absolument pas. Le député veut-il dire que tout le monde devra accepter une baisse de salaire sous le régime conservateur? Cela semble être le cas compte tenu de la position que le Conseil du Trésor a prise à l'égard de nombreux fonctionnaires fédéraux.

Le député me demande si nous avons retenu les services du chef de l'Union des facteurs du Canada en tant que conseiller. Je suis ravi d'obtenir les conseils de l'Union des facteurs du Canada, car s'il y a quelqu'un qui sait ce qui se passe dans le secteur, ce sont bien ses membres. C'est à eux qu'on devrait demander où des compressions sont possibles. Je peux obtenir beaucoup plus de renseignements du syndicat que je ne peux en tirer du président de Postes Canada. Celui-ci n'a rien d'Ann Landers, je puis en assurer les députés. Il est impossible d'obtenir des réponses de lui.

Le député demande combien de journées de travail ont été perdues par suite de conflits de travail avant la constitution de la société. Je n'en ai pas la moindre idée. Je peux assurer au député que tout le monde s'est réjoui de la création de Postes Canada. Vous souvenez-vous de ce jour-là à la Chambre des communes, madame la Présidente? Vous ne vous en souvenez pas. C'était en 1981, mais cela semble bien loin. Tous les députés de tous les partis politiques étaient contents. Les syndicats étaient heureux, tout le monde était heureux. Les Postes devaient s'autofinancer mais tout le monde s'est aperçu, il y a deux ans environ, que cela avait été une vaine attente de la part de la société d'État. Elle n'a pas réussi parce qu'elle était allée trop loin dans la compression de son service postal. Beaucoup trop loin, et elle devait faire marche arrière pour rattraper cette perte de service. Elle a perdu aussi beaucoup de clients.

Je voudrais raconter aux députés de l'Ouest ce qui s'est passé à Bonavista Bay, dans ma circonscription. Chaque fois qu'un habitant du secteur est de Calgary poste une lettre destinée au secteur ouest de cette ville, cette lettre aboutit à Bonavista Bay, à Terre-Neuve, parce que les codes postaux sont semblables. J'ai vérifié auprès des maîtres de poste, et je me suis rendu compte que plusieurs localités le long du littoral de Terre-Neuve reçoivent le courrier destiné à l'Ouest parce que les codes postaux sont semblables. C'est ce qui se passe quand on ne se sert que des machines. Ceux qui étudient la situation à la Société canadienne des postes devraient en tirer une leçon. Les gens sont plus importants que les machines.

M. McCrossan: Madame la Présidente, ma question ne prendra pas grand temps. Dans son allocution, le député prétendait qu'on s'écartait beaucoup des pratiques établies. Il parlait de la réduction du service de livraison. Savait-il que le gouvernement conservateur a annoncé des extensions d'envergure du service de livraison à domicile dans le Grand Toronto, des mesures que le gouvernement du député s'est empressé de supprimer en 1980 lorsqu'il a pris le pouvoir. Son gouvernement a laissé ces maisons sans service de livraison à domicile pendant ses quatre années de pouvoir. Le député le savait-il?

M. Baker: Madame la Présidente, je vous signale que je suis parfaitement au courant du service de livraison du courrier à domicile. Quand on a déclaré que ce service serait rétabli, on ne voulait pas dire que tout le monde recevrait son courrier à domicile.

Des voix: Oh, oh!